# Programme de Formation

## Gérer la Fonction Clé Gestion des Risques

## Organisation

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Mixte

## Contenu pédagogique

### *Public visé*

- Responsables de la gestion des risques
- Directeurs financiers (CFO) et responsables financiers
- Auditeurs internes et contrôleurs internes
- Membres de la direction générale
- Administrateurs et membres du Conseil d'Administration
- Responsables de la conformité
- Chefs de projet et responsables opérationnels

### *Objectifs pédagogiques*

- Comprendre le cadre législatif et réglementaire de la Fonction Clé de Gestion des Risques
- Identifier les domaines couverts et les tâches à réaliser
- Savoir mettre en place les processus de reporting et de communication à l'ACPR
- Assister le Conseil d'Administration dans le pilotage du système de gestion des risques

### *Compétences visées*

- Analyser les exigences réglementaires
- Évaluer et identifier les risques
- Élaborer des rapports efficaces
- Conseiller le Conseil d'administration

### *Description*

**1.Introduction à Solvabilité II**

- Définition et fonctionnement d'une fonction clé

**2.Fonction clé : Contraintes réglementaires et organisationnelles**

- Exigences législatives
- Tâches à exécuter soi-même et activités pouvant être sous-traitées

**3.Reporting interne et communication à l'ACPR**

- Meilleures pratiques
- Liens avec le Conseil d'administration, avec la Direction et avec les autres fonctions

**4.Cas pratique : Mise en place d'une fonction clé**

- Application concrète
- Aider/assister le Conseil d'Administration dans le fonctionnement du système de gestion des risques

- Surveiller le profil de risque dans son ensemble : lien avec l'ORSA
- Faire un reporting détaillé sur l'exposition aux risques et conseiller le Conseil d'Administration en matière de gestion des risques
- Identifier et évaluer les risques émergents

**5.Discussion et retour d'expérience**

## *Points forts*

Maîtrisez la fonction clé de gestion des risques avec notre formation : comprenez les exigences législatives, les processus de reporting, et renforcez la communication avec le Conseil d'administration pour une gestion sereine des risques.

## *Prérequis*

Aucun prérequis nécessaire.

## *Modalités pédagogiques*

- **Apports théoriques :** présentation des concepts clés, modèles et méthodologies par des experts du domaine. Utilisation de supports visuels et d'exemples concrets pour faciliter la compréhension.
- **Échanges et discussions :** sessions interactives permettant aux participants de partager leurs expériences, poser des questions et débattre des enjeux actuels. Animation de tables rondes et de groupes de réflexion pour favoriser l'apprentissage collaboratif.
- **Études de cas :** analyse approfondie de situations réelles ou fictives pertinentes au domaine d'étude. Travail en petits groupes pour développer des solutions et stratégies, suivi de présentations et de feedback constructif.
- **Exercices pratiques :** mise en application des connaissances acquises à travers des simulations, jeux de rôles, et projets concrets. Utilisation d'outils et de technologies spécifiques au domaine pour renforcer les compétences pratiques des participants.

## *Moyens et supports pédagogiques*

- **Support de formation numérique :** Plateforme d'accès aux modules de cours, quiz d'auto-évaluation, ressources téléchargeables (PDF, infographies)
- **Études de cas :** Analyses approfondies de situations réelles, scénarios complexes à résoudre en groupe, retours d'expérience d'entreprises, exercices de mise en pratique basés sur des cas concrets
- **Supports numériques :** Présentations multimédias, tableaux blancs virtuels, outils de collaboration en ligne.
- **Discussions et échanges :** Sessions de questions-réponses en direct.

## *Modalités pratiques*

- **Durée de la formation :** La formation dure 7 heures, incluant des pauses en milieu de matinée et d'après-midi et une pause déjeuner d'une heure.
- **Lieu de la formation :**
  - **En présentiel :** La formation peut se dérouler dans nos locaux ou sur votre site (en intra) ou dans une salle de conférence équipée.
  - **En distanciel :** Possibilité de suivre la formation à distance via une plateforme en ligne pour les participants.
- **Matériel nécessaire pour le distanciel :** Chaque participant doit avoir accès à un ordinateur équipé d'une connexion internet.

- **Effectif :** Le nombre de participants est de minimum 2 personnes et limité à 15 personnes pour favoriser l'interaction et garantir un accompagnement personnalisé.
- **Certification :** À l'issue de la formation, une attestation de participation sera délivrée aux participants ayant satisfait aux exigences.

Tarif : selon proposition commerciale. Nos tarifs publics sont consultables sur notre catalogue en ligne.

## *Modalités d'évaluation et de suivi*

L'évaluation sera continue avec des questions, discussions, exercices pratiques et études de cas pour vérifier l'application des connaissances. Une synthèse et un feedback en fin de formation mesureront les acquis et la réalisation des objectifs pédagogiques. Un Certificat de Réalisation signé par le Responsable de l'organisme de formation et mentionnant les compétences visées est remis au participant à la fin de la formation. Le contenu de ce document atteste la mise en œuvre du processus d'évaluation.

La présente formation, dans sa configuration actuelle, n'a pas encore fait l'objet d'une évaluation formelle en termes de taux de satisfaction et de pourcentage de réussite des participants.

## *Informations sur l'admission*

**Inscriptions :** Les pré-inscriptions se font en ligne sur notre site web, via l'extranet Entreprise ou par mail à formation@ugm-opera.fr jusqu'à deux semaines avant le début de la formation.

Les places sont attribuées par ordre d'inscription et sous réserve d'un nombre de participants minimum et de dossier administratif complet.

**Conditions d'Annulation :** Les annulations sont possibles jusqu'à 15 jours avant le début de la formation avec remboursement intégral. Passé ce délai, un pourcentage des frais de formation sera retenu.

## *Informations sur l'accessibilité*

Nos locaux ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cependant, un soutien personnalisé peut être mis en place pour les participants ayant des besoins spécifiques.

Si vous avez des contraintes particulières liées à une situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter en amont afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter la formation.

Vous pouvez exprimer vos besoins spécifiques en nous écrivant à l'adresse handicap@ugm-opera.fr

## *Votre intervenant*

**Julien GARCIA**

Associé du cabinet Garcia Rochette & Associés. Ancien adjoint au chef de brigade à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), où il a mené des contrôles sur place d'organismes d'assurance et coordonné le projet Solvabilité II. Ancien membre d'un groupe d'experts de l'EIOPA sur la gouvernance et le reporting Solvabilité II. Chargé de cours en réglementation des assurances à l'École nationale d'assurances.